

BULLETIN D'ADHÉSION (*)

AU RÉSEAU DES OBSERVATEURS NATURALISTES DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES (PNDO)

Je, soussigné,

Nom, Prénom :

E-mail :

Tél :

Domicilié à

Rue, numéro :

CP : Localité :

Brève description de mes connaissances naturalistes :

.....
.....
.....
.....

Souhaite rejoindre le réseau des observateurs naturalistes du Parc naturel des deux Ourthes et marque mon accord avec les implications que cela comporte décrites au verso et dont j'ai pris connaissance à la signature de ce bulletin d'adhésion.

Date :

Signature :

L'adhésion est valable jusqu'au 31/12 de l'année de la date de signature. Elle sera renouvelée automatiquement l'année suivante si vous avez participé à au moins une activité l'année de votre inscription. Dans le cas contraire, il vous sera demandé si vous souhaitez renouveler votre inscription ou non.

(*) A renvoyer par mail (nathalie.claux@pndo.be) ou courrier postal au
Parc naturel des deux Ourthes - Rue de Laroche, 8 – 6660 Houffalize
www.pndo.be – 061/21 04 00 -061/21 04 02 (Nathalie Claux du lundi au mercredi)

Rappel : Objectifs du réseau d'observateurs naturalistes

Acquérir une meilleure connaissance des espèces indigènes (flore et faune) présentes sur le territoire du PNDO afin de mieux les préserver.

Ce que le PNDO offre aux membres du réseau des observateurs naturalistes :

- Une participation gratuite aux activités organisées par le PNDO pour les membres du réseau (sorties naturalistes, formations,...).
- Une information complète des activités nature organisées par les associations de protection de la nature locales, actives sur au moins une partie du périmètre du PNDO (Natagora et Cercles des Naturalistes de Belgique).
- Une amélioration de vos connaissances au contact des autres naturalistes soit sur le terrain soit par Internet via le groupe de discussion créé pour les membres du réseau.
- Les cartes et les autorisations d'accès pour les inventaires dans un (ou plusieurs) site(s) choisi(s) parmi une liste établie par le PNDO ou sur votre proposition en concertation avec le PNDO.
- La possibilité de participer à des enquêtes spécifiques ponctuelles visant à inventorier une espèce particulière (rare, menacée, invasive,...).
- Un retour de l'utilisation des données que vous communiquez au Parc naturel des deux Ourthes au moins une fois par an à l'occasion d'une réunion annuelle de bilan.

Ce que les membres du réseau s'engagent à respecter :

- Aider les autres membres du réseau qui souhaitent parfaire leurs connaissances naturalistes en acceptant de transmettre les vôtres.
- Transmettre les données naturalistes les plus intéressantes que vous observez sur le territoire du Parc naturel d'une des façons suivantes :
 - Encodage en ligne sur un portail web de vos données naturalistes tels que « OFFH » (Observatoire de la Faune, de la Flore et des Habitats du Service Public de Wallonie) ou « observations.be » (de Natagora) ou encore son homologue régional « pndo.observations.be » (accès depuis www.pndo.be via l'icône « le coin des observateurs »). Si vous n'êtes pas familiarisé avec ces outils, nous pouvons vous en expliquer le fonctionnement.
 - Transmettre directement au PNDO par mail, téléphone ou courrier postal.
- Ne pas réaliser de prélèvement ni de capture au filet ni aucune destruction d'espèces rares ou protégées.
- Respecter la quiétude de la faune (oiseaux au nid,...).
- En dehors de la circulation sur la voie publique, demander l'accord préalable du propriétaire ou de son délégué.
- Ne pas utiliser le forum du réseau des observateurs naturalistes à des fins personnelles et/ou sans lien avec la protection de la nature.

(*) A renvoyer par mail (nathalie.claux@pndo.be) ou courrier postal au

Parc naturel des deux Ourthes - Rue de Laroche, 8 – 6660 Houffalize

www.pndo.be – 061/21 04 00 -061/21 04 02 (Nathalie Claux du lundi au mercredi)